

Commerce, Finance, Industrie

A NOS LECTEURS!

"Le Prix Courant", à la veille du Jour de l'An, voit avec plaisir se renouveler l'occasion de présenter à ses lecteurs ses meilleurs vœux pour l'année qui s'ouvrira le lendemain de la publication du présent numéro.

* * *

L'année qui finit a été dans toute l'étendue du Canada une année de prospérité. Les récoltes ont été pour le moins satisfaisantes et celles qui ont été mises sur le marché ont été vendues à des prix rémunérateurs. L'industrie laitière s'est spécialement portée sur la production du fromage qui a obtenu de très bons prix, comme d'ailleurs tous les produits de la ferme. La population agricole du Canada a pu ainsi avoir par une augmentation de sa richesse à la prospérité du commerce qui a été florissant dans les campagnes.

Le commerce des villes n'a pas été moins satisfaisant que dans les campagnes, car le travail a été partout abondant avec des salaires généralement plus élevés pour les ouvriers.

La construction a été poussée avec activité dans les grands centres où néanmoins les logements, comme à Montréal, par exemple, font défaut. La valeur de la propriété a augmenté et les propriétaires qui, pendant longtemps, tiraient des revenus insuffisants de leurs immeubles ont pu augmenter les prix des loyers de manière à améliorer leur situation.

L'activité dans les différents ports du pays a été grande comme en fait foi une augmentation dans les importations et dans les exportations ainsi que dans le tonnage des navires fréquentant nos eaux.

* * *

La prospérité du commerce a fait également la prospérité des industries que protège suffisamment le tarif de douane; d'autres, il est vrai, auraient pu prospérer davantage et l'auraient fait sans des déficiences de tarif qui devront être corrigées.

Mais, dans l'ensemble, nos manufactures ont obtenu des résultats très satisfaisants pendant l'année 1903.

* * *

Les capitalistes, avec la baisse de toutes les valeurs qui se négocient en bourse,

sont les seuls peut-être qui garderont un mauvais souvenir de l'année 1903. Ceux, cependant, dont le portefeuille ne se compose que de titres payant dividendes, c'est-à-dire de valeurs de placements et non de spéculation, ceux-là n'ont pas trop à se plaindre du présent et peuvent envisager l'avenir avec confiance.

* * *

Voilà esquissé à grands traits le bilan de l'année qui, demain, ne sera plus.

Que nous promet maintenant l'année 1904?

Les apparences, disons-le immédiatement, sont aussi bonnes qu'il est permis de le désirer.

A l'étranger on connaît mieux le Canada et ses ressources; on y sait que notre pays déjà prospère est une contrée d'avenir et rien n'est plus propre à nous amener un supplément de population dont nous avons grand besoin.

Les prairies immenses de l'Ouest encore incultes attendent des bras; la voie du Grand Tronc Pacifique avancera la colonisation de cette partie du pays et sa construction mettra en circulation des millions au profit de notre commerce, de nos industries et de l'agriculture.

Le budget du gouvernement fédéral a prévu des travaux d'intérêt public qui donneront un peu de tous côtés du travail aux ouvriers, principalement dans les ports et sur les voies navigables. Les questions de transportation, plus que jamais à l'ordre du jour, nous font espérer que nous ne sommes encore qu'au commencement d'une ère de grands travaux destinés à doter le pays de moyens de communications plus rapides, plus faciles et à meilleur marché.

Avec du travail partout pour l'an prochain, il n'y a aucune raison de craindre un ralentissement dans le commerce. Tout au contraire nous poussé à croire que les affaires seront brillantes et pour le moins aussi prospères qu'en ces dernières années.

Une révision du tarif s'impose en faveur de plusieurs de nos industries; nous espérons que le gouvernement ne sera pas aveugle et que la prochaine session nous montrera qu'il veut que toutes les branches de l'activité canadienne participent à la prospérité et à la richesse du pays.

Le Prix Courant désire bien sincèrement que ses lecteurs profitent largement d'une année qui s'annonce si bien et leur souhaite à tous succès et prospérité.

Les marchands de Montréal qui représentent des maisons du Japon ont reçu par câble un avis leur demandant de ne pas accepter d'ordres actuellement. L'avis s'adresse aux négociants en thés, soieries, objets d'art et autres produits. Ces avis sont considérés ici comme une indication que les négociants du Japon croient que le commencement des hostilités n'est qu'une question de jours.

NOTRE COMMERCE AVEC LA FRANCE

La surtaxe d'entrepôt

L'agent commercial du Canada en France, M. A. Poindron, dans son rapport que vient de recevoir le Département du Commerce donne des explications détaillées sur le tarif de douane français. Son rapport renverse quelques idées ayant cours relativement à l'application de la surtaxe d'entrepôt qu'on croit généralement ne pouvoir éviter, en ce qui concerne les produits canadiens, que par expédition directe à un port français. Par exemple, il est indiqué, au sujet des pommes expédiées du Canada, qu'elles ne sont pas plus sujettes à la surtaxe si elles sont envoyées via New-York que si elles étaient dirigées directement sur un port français par voie du St-Laurent. De même, l'exportateur canadien ne perd pas sur ce produit le bénéfice du tarif minimum parce que ce tarif minimum est également applicable aux pommes qui sont produites aux Etats-Unis. Toutefois, si les pommes étaient expédiées via Liverpool, elles seraient sujettes à la surtaxe d'entrepôt, car cette taxe additionnelle a pour but d'empêcher que le commerce français ne se fasse par les ports européens et elle ne s'applique pas aux ports en dehors de l'Europe.

Ne vous contentez pas simplement d'annoncer; mais annoncez vigoureusement.